



CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du conseil municipal :
Vendredi 20 mars 2026

LISTE DES DELIBERATIONS DU MERCREDI 01 AVRIL 2026 A 20H30

Sous la présidence de Mme Alice Mellac, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs les Adjoints : Sylvia Rennes, Jean-Louis Malliet, Bernard Boudières, Marie-Armelle de Bouteiller, Patrick Couderc, Isabelle Nguyen Dai et Paul Catala

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Olivier Lefèvre, Annie Bichet, Laurent Guerlou, Marie-Caroline Chauvet, Jean-Claude Maurel, Guillaume Debeaurain, Céline Le Denmat, Michaël Piazat, Claire Montanier, Camille Loubet, Anne-Sophie Gassié, Akila Oulami, David Fasano, Bakhta Kelafi, Marc Maestracci et Christelle Merial

Absents excusés : Mesdames Claire Maylié, Sandra Bignalet-Cazalet et Monsieur Florian Debras

Pouvoirs : Madame Claire Maylié à Monsieur Laurent Guerlou
Madame Sandra Bignalet-Cazalet à Madame Alice Mellac
Monsieur Florian Debras à Madame Sylvia Rennes

Secrétaire de séance : Madame Isabelle Nguyen Dai

Délibération N° 20260401 : FINANCES - ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le règlement est joint en annexe.

➔ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à la majorité moins quatre abstentions (M. FASANO, Mme KELAFI, M. MAESTRACCI et Mme MERIAL), décident d'approuver le Règlement Budgétaire et Financier de la ville, ci-annexé.

Délibération N° 20260402 : BUDGET COMMUNAL - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le compte financier unique de la commune pour le budget principal, est détaillé en annexe.

➔ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident :
- d'adopter le compte financier unique 2025, tel que présenté et annexé ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.

Délibération N° 20260403 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 DU BUDGET DE LA COMMUNE

➔ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident d'affecter au budget 2026, les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- *D'affecter l'intégralité du résultat de clôture de fonctionnement, soit 2 329 428.31 € en section d'investissement à l'article 1068.*
- *Le résultat de clôture d'investissement déficitaire de -1 861 027.11 € fera l'objet d'un report en 2026 à l'article 001 en dépense (déficit d'investissement reporté).*

Délibération N° 20260404 : FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION 2026

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident de maintenir les taux votés en 2025 soit :

- le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 49,64 %,
- le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties à 142,72 %,
- de la taxe d'habitation à 10,55 %,
- et la majoration de la taxe d'habitation à 20 %.

Délibération N° 20260405 : AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA RENOVATION DE L'ESPACE RENE LAVERGNE ET OUVERTURE DE CREDITS DE PAIEMENT POUR L'ANNEE 2026

↳ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité moins quatre voix contre (M. FASANO, Mme KELAFI, M. MAESTRACCI et Mme MERAL) :

> APPROUVE la création de l'autorisation de programme n°OP04 pour le projet de rénovation de l'espace René Lavergne pour un montant prévisionnel de 4 030 000 € ;

> INSCRIT au budget primitif les crédits de paiement pour l'exercice 2026 pour un montant de 1 716 000 € ;

> AUTORISE Mme la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses liées au projet de la rénovation de l'espace *René Lavergne* dans la limite des crédits de paiement votés pour l'année 2026 ;

> PRECISE que la présente autorisation de programme demeure valable sans limitation de durée, jusqu'à son annulation ou son achèvement, conformément aux dispositions de l'article R. 2311-7 du CGCT ;

> CHARGE Mme la Maire de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise aux services de l'État.

Délibération N° 20260406 : BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité moins quatre voix contre (M. FASANO, Mme KELAFI, M. MAESTRACCI et Mme MERAL) adopte le budget primitif 2026 de la Commune, dont la maquette budgétaire qui est votée par chapitres budgétaires, est jointe en annexe.

Délibération N° 20260407 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE « NEGRET »

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes approuvent le compte financier unique du budget Lotissement « Négret ».

Délibération N° 20260408 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 NEGRET

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident d'affecter au BP 2026 les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- *Le résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de 3 068 467,22 € fera l'objet d'un report en 2026 à l'article 002 en recette (excédent de fonctionnement reporté).*
- *Le résultat de clôture d'investissement excédentaire de 87 360 € fera l'objet d'un report en 2026 à l'article 001 en recette (excédent d'investissement reporté).*

Délibération N° 20260409 : BUDGET PRIMITIF 2026 « NEGRET »

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes adoptent le budget primitif 2026 du Lotissement « Négret » dont la maquette budgétaire votée au chapitre, est jointe en annexe.

Délibération N° 20260410 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE « LE TRIANGLE »

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes approuvent le compte financier unique du budget « Le Triangle ».

Délibération N° 20260411 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 DU BUDGET ANNEXE « LE TRIANGLE »

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident d'affecter au BP 2026 du budget annexe « Le Triangle » le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- *Le résultat de clôture d'investissement déficitaire de 263 967,49 € fera l'objet d'un report en 2026 à l'article 001 en dépense (déficit d'investissement reporté).*

Délibération N° 20260412 : BUDGET PRIMITIF 2026 « LE TRIANGLE »

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes adoptent le budget primitif 2026 : Lotissement « Le Triangle » dont la maquette budgétaire votée au chapitre est jointe en annexe.

Délibération N° 20260413 : FONGIBILITE DES CREDITS

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes autorisent Madame la Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, pour le budget principal et les budgets annexes, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement,
- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement.

Délibération N° 20260414 : SUBVENTION D'EQUILIBRE COMMUNE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident d'effectuer un virement du budget de la commune vers le budget du C.C.A.S. pour un montant de 64 463,80 euros, somme permettant d'équilibrer le budget du C.C.A.S.

Délibération N° 20260415 : FINANCES - TAUX DES INDEMNITES DES ELUS

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes acceptent cette répartition des fonctions avec les indemnités correspondantes en fonction du tableau détaillé dans la délibération.

Délibération N° 20260416 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - SYNDICAT MIXTE HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Bernard BOUDIERES, titulaire
- M. Michaël PIAZAT, suppléant.

Délibération N° 20260417 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE DECHARGE DE DREMIL-LAFAGE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- Mme Claire MAYLIE, titulaire
- et M. Florian DEBRAS, suppléant.

Délibération N° 20260418 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES PROBLEMES INDUSTRIELS (SPPPI)

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Paul CATALA, titulaire
- et M. Guillaume DEBEAURAIN, suppléant.

Délibération N° 20260419 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE L'HERS-MORT MOYEN (PPRI)

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Guillaume DEBEAURAIN, titulaire
- et M. Paul CATALA, suppléant.

Délibération N° 20260420 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DES COMMUNES RIVERAINES DU CANAL DU MIDI

A l'issue du vote, M. David FASANO et Mme Christelle MERAL recueillent vingt voix pour, cinq voix contre et deux abstentions.

↳ Les membres du conseil municipal, à la majorité moins cinq voix contre (Mme MELLAC, Mme RENNES, M. COUDERC, Mme BIGNALET-CAZALET, et M. DEBRAS) et deux abstentions (M. DEBEAURAIN et M. PIAZAT), désignent :

- M. David FASANO, titulaire
- et Mme Christelle MERAL, suppléante.

Délibération N° 20260421 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (ENSFEA)

M. Laurent GUERLOU et Mme Annie BICHET recueillent vingt voix pour, trois abstentions et quatre voix contre.

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins trois abstentions (M. MALLIET, M. GUERLOU et M. LEFEVRE) et quatre voix contre (M. FASANO, Mme KELAFI, M. MAESTRACCI et Mme MERIAL) désignent :

- M. Laurent GUERLOU, titulaire
- et Mme Annie BICHET, suppléante.

Délibération N° 20260422 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION AGRICOLE (EPLEFPA)

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Laurent GUERLOU, titulaire
- et Mme Marie-Armelle de BOUTEILLER, suppléante.

Délibération N° 20260423 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU CONSEIL D'EXPLOITATION AGRICOLE DU LYCEE AGRICOLE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins une abstention (Mme MERIAL), désignent :

- M. Laurent GUERLOU, titulaire
- et Mme Marie-Armelle de BOUTEILLER, suppléante.

Délibération N° 20260424 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU CONSEIL INTERIEUR DU LYCEE AGRICOLE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins une abstention (Mme MERIAL), désignent :

- M. Laurent GUERLOU, titulaire
- et Mme Annie BICHET, suppléante.

Délibération N° 20260425 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU CFPPA

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins une abstention (Mme MERIAL), désignent :

- M. Laurent GUERLOU, titulaire
- et Mme Annie BICHET, suppléante.

Délibération N° 20260426 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE A L'AGENCE LOCALE D'ENERGIE EN SICOVAL (SOLEVAL)

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins une abstention (Mme MERIAL), désignent :

- M. Jean-Louis MALLIET, titulaire
- et M. Paul CATALA, suppléant.

Délibération N° 20260427 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE A LA COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE (CCDSA)

↳ Les membres du conseil municipal procèdent au vote à main levée et unanimes désignent :

- Mme Isabelle NGUYEN DAI, Mme Sylvia RENNES et M. David FASANO, titulaires
- et M. Patrick COUDERC, Mme Christelle MERIAL et M. Paul CATALA suppléants.

Délibération N° 20260428 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - ENEDIS CORRESPONDANT TEMPETE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Guillaume DEBEAURAIN, correspondant titulaire.

Délibération N° 20260429 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Camille LOUBET, correspondant titulaire.

Délibération N° 20260430 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR LES QUESTIONS DE DEFENSE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- Mme Marie-Armelle de BOUTEILLER, correspondante titulaire.

Délibération N° 20260431 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE A LA COMMISSION TERRITORIALE DU SDEHG, SECTEUR GEOGRAPHIQUE DES COTEAUX

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Guillaume DEBEAURAIN, titulaire
- et M. Paul CATALA, suppléant.

Délibération N° 20260432 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - CLECT DU SICOVAL

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Jean-Louis MALLIET, titulaire
- et Mme Alice MELLAC, suppléante.

Délibération N° 20260433 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - SYNDICATS DE COPROPRIETE

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- M. Jean-Claude MAUREL, titulaire
- et Mme Marie-Armelle de BOUTEILLER, suppléante.

Délibération N° 20260434 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ À L'AUT

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal, à la majorité moins quatre voix contre (M. FASANO, Mme KELAFI, M. MAESTRACCI et Mme Merial), désignent :

- M. Patrick COUDERC, titulaire.

Délibération N° 20260435 : ELECTION DES DELEGUES POUR REPRESENTER LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET ORGANISMES DIVERS - CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DE RETRAITE "LES JARDINS D'OLY"

↳ A l'issue du vote, les membres du conseil municipal unanimes désignent :

- Mme Marie-Armelle de BOUTEILLER, titulaire
- Et M. Jean-Claude MAUREL, suppléant.

Délibération N° 20260436 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

↳ Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes décident de désigner cinq titulaires et cinq suppléants. A l'issue du vote, sont désignés :

- M. Patrick COUDERC, M. Paul CATALA, M. Jean-Louis MALLIET, Mme Isabelle NGUYEN DAI et Mme Christelle Merial, titulaires
- et M. Olivier LEFEVRE, M. Guillaume DEBEAURAIN, Mme Annie BICHET, M. Camille LOUBET et M. Marc MAESTRACCI, suppléants.

Affichée en mairie le 23 avril 2026 et publiée le 23 avril 2026.